



Mobilisés pour LES PLUS FRAGILES

Avec l'aide à domicile ou le portage des repas, les agents du centre communal d'action sociale et de la Ville restent mobilisés pour les personnes les plus fragiles.

► Vingt-cinq agents du centre communal d'action sociale (CCAS) interviennent quotidiennement auprès des bénéficiaires du service de l'aide à domicile. « *Équipées de maques, gants, gel hydro alcoolique, essuies mains jetables et sur-blouses jetables, elles sont présentes pour la toilette, l'habillage ou encore le repas* », explique Françoise Renou, directrice du CCAS.

Si le CCAS a pour l'instant dû concentrer ses interventions auprès des plus vulnérables, « *nous allons reprendre contact progressivement avec l'ensemble de nos bénéficiaires* », ajoute la directrice. Objectifs : conserver un lien et recenser les besoins de chacun pour limiter les déplacements et les risques de contamination.

Soutien moral

Le portage des repas fonctionne quant à lui de manière habituelle. Préparés par les agents de la cuisine centrale, les repas sont livrés du lundi au vendredi. « *Nous avons enregistré de nouvelles demandes la semaine dernière et pouvons encore absorber des inscriptions supplémentaires* »,

assure Françoise Renou.

Le centre communal d'action sociale a par ailleurs renforcé la présence des agents dans les résidences autonomie. Déjà sur place du lundi au vendredi, ils assurent également un lien le samedi et le dimanche. « *Le soutien moral et psychologique que nous pouvons apporter aux personnes âgées confinées est tout capital que la satisfaction de leurs besoins matériels* », ajoute la directrice du CCAS.

Car si les visites sont possibles dans ces établissements, il est en effet fortement recommandé de les limiter, voire de les éviter. Dans tous les cas, la présence des mineurs y est interdite.

Contacts utiles

La Ville a mis en place un dispositif de recensement des personnes fragiles ou isolées. Ce registre permet aux services municipaux de se renseigner régulièrement sur la santé des personnes inscrites, d'apporter une aide, voire d'assurer des visites. Inscriptions au 02 43 48 53 59.

Un numéro de solidarité de proximité fonctionnera par ailleurs à partir du mardi 24 mars pour les personnes en détresse dans cette période de confinement au 07 86 88 66 15.

Enfin, une plateforme de mise en relations entre bénévoles, associations et collectivités sera prochainement activée.